

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Rabastens (Tarn) certifie que le Conseil Municipal a été régulièrement convoqué en séance publique ordinaire le 20 juin 2014 à 19h00.

Rabastens, le 12/06/2014

Le Maire,

### **ORDRE DU JOUR :**

*L'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 juin 2014 sera vue au Conseil Municipal de juillet 2014.*

- Election des délégués titulaires et suppléants des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014
- Attribution des subventions aux associations :
- Questions diverses :
  - Demande subvention FRAM
  - Participation giratoire
- Informations diverses

-----  
Présents : Pierre VERDIER - Danièle BOROT - Christian LE GRAND - Ludivine PAYA DELMON - Jean-François COZZOLINO - Sarah CAMPREDON - Bernard MONTLIVIER - Cécile DERREVEAUX - Jean-Paul RUFFIO - Marie-Martine MANIAGO - Vanessa PELLERIN - Aude CAPELLI - Bernard MONTFRAIS - Marie-Pierre ROBERT - Erick ESPEL - Marie MONNIER - Philippe PASCUAL - Jean-François CARIVEN - Alain BREST - Françoise CATHALA - Christian TABOURIN - Annie VIGNERAC - Albert BRAS

### Représenté(s) :

Monsieur Paul BOZZO ayant donné procuration à Monsieur Bernard MONTLIVIER  
Madame Séverine AHLSELL DE TOULZA ayant donné procuration à Madame Danièle BOROT  
Monsieur Daniel BARRAQUE ayant donné procuration à Monsieur Philippe PASCUAL  
Monsieur Jean-Guy LECLAIR ayant donné procuration à Madame Ludivine PAYA DELMON  
Madame Jacqueline FELZINES ayant donné procuration à Madame Marie-Martine MANIAGO  
Madame Stéphanie SARRADE ayant donné procuration à Monsieur Alain BREST

*Secrétaire de séance : Mme Vanessa PELLERIN*

---

### SEANCE DU 20 JUIN 2014

#### **2014/69 – Elections des délégués titulaires et suppléants des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs :**

Par arrêté en date du 6 juin 2014 la Préfecture a publié la convocation des conseils municipaux pour l'élection citée en objet qui fixe pour Rabastens le nombre de délégués à 15 titulaires et 5 suppléants. Le vote est un scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel, ni modification de l'ordre des listes. Il y a deux listes en présence. Le Maire constitue le bureau municipal et il est procédé au vote à bulletin secret

Où cet exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, procède à la nomination des 15 délégués titulaires et des 5 délégués suppléants prévus par les textes.

La liste « Rabastens ensemble » obtient 23 voix ce qui lui donne 12 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

La liste « De l'expérience pour l'avenir » obtient 6 voix ce qui lui donne 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

(cf. PV et tableau des délégués joints en annexe)

**2014/70 – Attribution des subventions aux associations pour le fonctionnement courant et le portage des apéro-concerts :**

Compte-tenu des crédits votés au BP 2014 pour un montant de 130.000 €, il convient d'examiner les subventions à attribuer aux associations qui ont fourni tous les éléments prévus par l'article 1611-4 du CGCT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** approuve, par 25 voix pour, 3 abstentions (Mmes et Mr Françoise CATHALA, Stéphanie SARRADE et Albert BRAS), le versement des subventions telles qu'elles figurent ci-après. Monsieur Alain BREST ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal précise que, pour les subventions liées aux apéro-concerts, l'association verra son montant diminué lorsque les artistes intervenant demanderont à ce que nous fassions la déclaration et le règlement au GUSO.

<b>NOM ASSOCIATION</b>	<b>Vote 2014</b>
fédération parents école publique	<b>150</b>
fédération parents école privée	<b>150</b>
<b>Sous-total</b>	300
M.J.C. Rabastens (SUBVENTION AN-NUELLE)	<b>18457</b>
Sous-total	18457
<b>SUBVENTION SPORTS : OIS</b>	
La Carambole	<b>100</b>
Ecurie des 2 Rives	<b>1200</b>
Club Dojo Rabastens (Judo)	<b>1162</b>
SARC Hand-Ball	<b>675</b>
SARC Football	<b>2335</b>
SARC Gymnastique Rabastinoise	<b>387</b>
l'avenir cycliste rabastinois	<b>646</b>
Randonnée	<b>350</b>
Gymnastique volontaire	<b>360</b>
Moto club couffoulésien	<b>350</b>
Tennis de table	<b>180</b>
<b>Sous-total</b>	7745
Amicale Anciens Chantiers de Jeunesse	<b>50</b>
Espoir humanitaire Phu San	<b>150</b>
Comité Secours Populaire	<b>150</b>
Compagnie des métiers d'art	<b>400</b>
<b>Sous-total</b>	750

Veillées Rabastinoises	700
Les amis du musée	500
Les amis de la chapelle de Vertus	150
Ass Toulouse en scène	3000 dont 1500 déjà versé
Ass AMIS DE ST PIERRE DES BLANCS	150
Expo rail du midi toulousain	400
Festiv HALLE	500 (500 déjà versé en février)
Le Cinq	1000
O keskonfé	700
Ass 7° art pour tous	8915
<b>Sous-total</b>	14015
<b>TOTAL SUBVENTIONS ORDINAIRES</b>	<b>41267.00</b>
<b>APEROS-CONCERT</b>	<b>4240</b>
MJC rabastens	500
Amis des Orgues	500
Amis du Musée	500
Sarc Rugby	500
Rabast'rock	500
Chambre avec vue	500
Badminton Rabastinois	740
Le Cinq	500
<b>OPERATIONS LIEES A DES ANIMATIONS</b>	<b>22200</b>
Rabas Art Trans Project	200
Rabasrock	3000
Rabas fêtes	16000
Athanor	2500 déjà versé
Toulouse en scène (Vendredis de la Halle)	3000

#### 2014/71 – Demande de subvention FRAM :

Le musée du pays rabastinois envisage d'acquérir cette année :

- 2 plats et 3 assiettes, 2 fontaines de table, terre cuite vernissée, plats : diam. 35,2 cm et 35,7 cm, assiettes : diam 22,5 et 23,5, 5 cm, 23 cm, fontaines de table : h. 42 et 48,5 cm, entre 1680 et 1720
- 23 gravures d'après des dessins de Raymond Lafage, gravures à l'eau forte, fin XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ;
- « Au bistro » par Giovanni Léonardi, peinture sur toile, 46 x 38 cm, vers 1925 ;
- lettre de Max Jacob à Léonardi, écrite à Saint-Benoît-sur-Loire le 25 avril 1925 ;

- ensemble de 8 gravures destinées à illustrer les poèmes Armor de Tristan Corbière, 1935, dédiées par Romanin, pseudonyme de Jean Moulin ;
- estampes et imprimés par Jane Atché, lithographie, 1896 à 1905 ;
- portrait « Lieutenant général Marie-Jean Hercule de Chastenet Comte de Puységur » en uniforme de capitaine des gardes du corps de Monsieur, peinture sur toile, 65 x 54 cm, vers 1820 ;
- paire de jetons frappés au nom de Jean-Auguste de Chastenet de Puységur, archevêque de Bourges 1788-1802 ;

pour lesquels la Commission scientifique régionale a donné un avis favorable lors de sa séance du 22 mai 2014.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à monter le dossier de demande de subventions auprès de l'Etat et de la Région, dans le cadre du FRAM, au taux le plus élevé possible.

**Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de déposer les demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région, dans le cadre du FRAM, au taux le plus élevé possible.**

#### **2014/72 – Changement des rythmes scolaires :**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'harmonisation des horaires pendant le temps méridien. Pour l'année en cours, il y avait un décalage d'un quart d'heure entre les heures d'entrée et de sortie des maternelles et des élémentaires sur ce temps.

Le Conseil d'école en date du 17 mai 2014 a approuvé le fait que les maternelles et les élémentaires aient les mêmes heures d'entrée et de sortie sur le temps méridien.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à son tour et à l'unanimité,** approuve l'harmonisation proposée.

**Les horaires à la rentrée seront les suivants :**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30 et Mercredi de 8h45 à 11h45.**

#### **2014/73 – Participation commerces riverains au giratoire route d'Albi :**

Lors de la création du giratoire, il était prévu la participation des deux commerces riverains (Intermarché, Ets Deldossi). Aucun engagement écrit n'était formalisé avec les établissements Deldossi qui demandaient qu'Intermarché renonce à la mise en place d'une station-service pendant quatre ans. Aujourd'hui Intermarché a fait savoir à la Commune qu'il prendrait le complément de participation soit 15000 € à sa charge ce qui permet d'arrêter définitivement le plan de financement de l'opération.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** approuve que la globalité de la participation fixée à 95 000 € soit versée par Intermarché.

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.*

Pierre VERDIER

Danièle BOROT

Christian LE GRAND

Ludivine PAYA DELMON

Jean-François COZZOLINO

Sarah CAMPREDON

Paul BOZZO

Rep. par Bernard MONTLIVIER

Séverine AHLSELL DE TOULZA

Rep. par Danièle BOROT

Bernard MONTLIVIER

Cécile DERREVEAUX

Jean-Paul RUFFIO

Marie-Martine MANIAGO

Daniel BARRAQUE  
Rep. par Philippe PASCUAL

Vanessa PELLERIN

Jean-Guy LECLAIR  
Rep. par L. PAYA DELMON

Aude CAPELLI

Bernard MONTFRAIS

Marie-Pierre ROBERT

Erick ESPEL

Marie MONNIER

Philippe PASCUAL

Jacqueline FELZINES  
Rep. par M-M. MANIAGO

Jean-François CARIVEN

Alain BREST

Françoise CATHALA

Christian TABOURIN

Annie VIGNERAC

Albert BRAS

Stéphanie SARRADE  
Rep. par A. BREST

## Elections sénatoriales : Désignation des électeurs

*Sont élus délégués titulaires : M. et Mmes Danièle BOROT, Christian LE GRAND, Ludivine PAYA-DELMON, Jean-François COZZOLINO, Sarah CAMPREDON, Paul BOZZO, Séverine AHLSELL DE TOULZA, Bernard MONTLIVIER, Cécile DERREVEAUX, Jean-Paul RUFFIO, Jacqueline FELZINES, Daniel BARRAQUE, Alain BREST, Françoise CATHALA, Christian TABOURIN.*

*Sont élus délégués suppléants : M. et Mmes Vanessa PELLERIN, Jean-Guy LECLAIR, Aude CAPELLI, Bernard MONTFRAIS, Annie VIGNERAC.*